



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le jeudi 6 décembre 2007 à 15 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président et monsieur le conseiller Richard Côté.

Sont également présents madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale par intérim, M<sup>c</sup> Suzanne Ouellet, greffier et M<sup>c</sup> Richard D'Auray, greffier adjoint.

Sont absentes mesdames les conseillères Denise Laferrière et Jocelyne Houle.

CE-2007-1766\*

**SOUSSION 2007 SP 027 - WASTE MANAGEMENT OF CANADA CORP. - COLLECTE SÉLECTIVE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT - MAI 2008 À DÉCEMBRE 2010 - 1,9 MILLION \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adjuger à la firme Waste management of Canada Corp., 254, chemin Westbrook, Carp, Ontario, K0A 1L0 un contrat pour les services de collecte et de transport des matières recyclables, sur la base du prix unitaire inscrit à la section 1, scénario 2, du bordereau de soumission numéro 1, soit un montant de 25,87 \$ par unité, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 22 octobre 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera de deux ans et huit mois prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2008, 2009 et 2010 les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin au montant total approximatif de 1,9 million \$ pour la période de mai 2008 à décembre 2010, seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-45520-443	1 900 000 \$	Collecte sélective

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2007 conditionnellement à l'adoption du budget 2008.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2007-1767\*

**RÉSERVE FONCIÈRE - LOTS NUMÉROS 1 372 524, 1 372 525, 1 372 537, 1 372 554, 1 372 568, 2 596 585 ET 2 596 586 - AGRANDISSEMENT DE L'AÉROPARC INDUSTRIEL - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau devra possiblement agrandir l'Aéroparc industriel;

**CONSIDÉRANT QU'**en vue de réaliser cet agrandissement, il sera nécessaire d'acquérir certaines propriétés adjacentes à l'Aéroparc industriel;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de prendre des mesures afin d'éviter la spéculation sur les immeubles ciblés :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Gatineau pour enregistrer une réserve foncière sur les lots numéros 1 372 524, 1 372 525, 1 372 537, 1 372 554, 1 372 568, 2 596 585 et 2 596 586.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer tous les documents relatifs à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
12200-412	4 736,73 \$	Affaires juridiques - Services juridiques
04-13493	263,27 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2007.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

---

**MARC BUREAU**  
Maire et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif